



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET

COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-83

Séance du jeudi 9 octobre 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 29

Présents : 20

Nombre de suffrage : ... 26

Date de convocation
23/09/2024

Date d'affichage
23/09/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

14/10/2025

Et publication du :

14/10/2025

L'an deux mille vingt deux, le jeudi 9 octobre 2025, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy

Etaient présents :

M. BAX de KEATING Geoffroy, Mme LAHITTE Chantal, M. PAQUET Frédéric, Mme GROSSE Marie-France, M. BARON Jean-Louis, Mme GALLET Laurence, Mme LE MINDU Isabelle, M. BASTIERE Paul, Mme GABIOU Carole, Mme DOIREAU Florence, Mme AUGER Nadia, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme DEVILLIERS Evelyne, M. LECOMTE Frédéric, Mme COURTILLET Véronique, Mme IKHELF Dalila, Mme RANGER Michelle, M. MERCIER Dany, M. LO RE Gérard, M. RODIER David

Procurations :

M. PONT Damien donne pouvoir à M. CHAIGNON Jean-Michel, M. BONDON Pierre donne pouvoir à M. BASTIERE Paul, Mme PETER Marie-José donne pouvoir à M. BARON Jean-Louis, M. DESERT Thomas donne pouvoir à M. BAX de KEATING Geoffroy, M. TESSIER Pierre donne pouvoir à Mme LAHITTE Chantal, M. VIN Jean-Claude donne pouvoir à M. MERCIER Dany.

Etai(ent)t absent(s) :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etai(ent)t excusé(s) :

M. PONT Damien, M. BONDON Pierre, Mme PETER Marie-José, M. DE GERMA Y Pierre-Emmanuel, M. DESERT Thomas, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GALLET Laurence

Objet : Affaires générales - Autorisation donnée au Maire pour ouvrir une micro-crèche

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'action sociale et des familles et notamment l'article 214-1-3,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville - Place de la Mairie - 78610 Le Perray-en-Yvelines
☎ 01 30 46 31 24 - ✉ mairie@leperray.fr - 🌐 www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2025

Application agréée f. legalite.com

99_AR-078-217804863-20251009-202583-AR

VU le Code de la santé publique et notamment l'article L2324-1,

VU la Loi n°2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi et notamment ses articles 17 et 18,

CONSIDERANT la demande d'avis préalable de la SAS « Les Bébidoux du Perray » concernant l'implantation d'une micro-crèche dénommée « Les Bébidoux du Perray » au 8 bis rue du Roseau au Perray-en-Yvelines,

CONSIDERANT la volonté d'offrir la possibilité pour les Perrotins d'accéder à 12 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

• **AUTORISE** Monsieur le Maire à émettre un avis favorable relatif à la demande préalable de la SA LES BEBIDOUX du PERRAY pour son projet de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant dont l'implantation est projeté au 8 bis rue du Roseau

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
Fait au PERRAY-EN-YVELINES
Le 10 octobre 2025

Monsieur le Maire
Geoffroy BAX de KEATING



REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2025

Application agréée e-legalite.com

99_AR-078-2178 04863-2025 10 09-202583-AR